



CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 20 JANVIER 2021 COMPTE RENDU

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 20 janvier à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CÉRONs sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation : 14 janvier 2021

Présents : Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANÉY, François DAURAT, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Patricia PEIGNEY, Frédéric PEDURAND, Jean-Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Jean-Patrick SOULÉ, Aline TEYCHENEY.

Absents : Michel LATAPY, Bernard MATEILLE (pouvoir à J.-M. DEPUYDT), Jean-Claude PEREZ (pouvoir à D. CAZIMAJOU), Françoise SABATIER QUEYREL (pouvoir à T. FILLIATRE).

Secrétaire de séance : Valérie MENERET.

Membres en exercice : 43

Présents au début du Conseil 39

dont suppléants 0

Absents au début du Conseil 4

dont pouvoirs 3

Décision du Président

Liste des Déclarations d'Intention d'Aliéner n'ayant pas données suite à préemption

Liste des autres décisions

Décision n°	Objet
2021-01	Virement de crédits du chapitre 022- Dépenses imprévues aux chapitres 014-atténuations de produits du budget principal
2021-02	Virement de crédits du chapitre 022-Dépenses imprévues au chapitre 012-charges de personnel du budget annexe GEMAPI

Le Conseil communautaire,

Rapport n°	Décision	Vote
1	<p><u>ADMINISTRATION GENERALE – Acquisition d'une parcelle pour le projet de terrain familial à Portets</u></p> <p>ACCEPTE d'acquérir le bien cadastré section E n°1p d'une contenance de 12 825 m² à détacher de la parcelle section E n°1 d'une contenance de 179 420 m², situé lieu-dit Barrail Ségalier à PORTETS (33640), au prix de mille deux cent quatre-vingt-deux euros et cinquante cents (1282.50€ TTC);</p> <p>AUTORISE Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;</p> <p>DIT que les frais de notaire et de géomètre correspondants seront à la charge de l'acquéreur.</p>	UNANIMITE
2	<p><u>ADMINISTRATION GENERALE – Adoption du règlement intérieur du Conseil communautaire de la Communauté de communes Convergence Garonne</u></p> <p>ADOPTE le règlement intérieur joint en annexe ;</p> <p>DIT qu'il prendra effet à compter du rendu exécutoire de la présente délibération.</p>	UNANIMITE
3	<p><u>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Convention de partenariat entre la CDC Convergence Garonne et le Club d'entrepreneurs 2 Rives – Formations professionnelles</u></p> <p>VALIDE la convention de partenariat entre la CDC Convergence Garonne et le Club d'entreprises ;</p> <p>AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de partenariat ;</p> <p>INSCRIT au budget 2021 les crédits nécessaires à la réalisation de cette action.</p>	UNANIMITE
4	<p><u>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Redevance pour permission de voirie – Implantation d'un pont bascule à la ZAE du Pays de Podensac</u></p> <p>VALIDE le montant de la redevance, fixée à 1 500 € par année.</p>	UNANIMITE
5	<p><u>ENFANCE-JEUNESSE – Convention partenariale avec le Réseau Girondin Petite Enfance</u></p> <p>AUTORISE le versement de la cotisation annuelle au RGPE, pour un montant de 2 100 € affecté au budget du « service coordination » ;</p> <p>AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention partenariale avec le Réseau Girondin Petite Enfance pour une durée d'un an reconductible tacitement sauf dénonciation 1 mois avant la date échéance ;</p> <p>DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal.</p>	UNANIMITE
6	<p><u>ENVIRONNEMENT – Convention de partenariat entre la Communauté de communes Convergence Garonne et le Groupe Diderot Education</u></p> <p>AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention partenariale avec le groupe Diderot pour une durée de 18 mois (juin 2022) ;</p> <p>VALIDE le principe de la gratuité de l'accompagnement par les gestionnaires du site.</p>	UNANIMITE

7	FINANCES – Décision Modificative n°2020-002 au Budget Annexe GEMAPI	UNANIMITE																																										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Imputation</th> <th>Crédits-Ouverts</th> <th>Crédits-réduits</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">Dépenses-Section-de-Fonctionnement</td> </tr> <tr> <td>D-F-022-022-01-Dépenses-imprévues</td> <td></td> <td>1335.00-€</td> </tr> <tr> <td>D-F-012-215-831-Personnel-affecté-par-la-collectivité-de-rattachement</td> <td>1335.00-€</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>APPROUVE la décision modificative n°2020-002 au Budget Annexe GEMAPI comme indiquée ci-dessus ;</p> <p>AUTORISE Monsieur le Président à engager toute démarche et à signer tout document afférent à la délibération ;</p> <p>INSCRIT au budget les crédits correspondants.</p>		Imputation	Crédits-Ouverts	Crédits-réduits	Dépenses-Section-de-Fonctionnement			D-F-022-022-01-Dépenses-imprévues		1335.00-€	D-F-012-215-831-Personnel-affecté-par-la-collectivité-de-rattachement	1335.00-€																															
Imputation	Crédits-Ouverts	Crédits-réduits																																										
Dépenses-Section-de-Fonctionnement																																												
D-F-022-022-01-Dépenses-imprévues		1335.00-€																																										
D-F-012-215-831-Personnel-affecté-par-la-collectivité-de-rattachement	1335.00-€																																											
8	FINANCES – Adoption de la décision modificative n°2020-004 au Budget Principal	UNANIMITE																																										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Imputation</th> <th>Crédits-Ouverts</th> <th>Crédits-réduits</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">Dépenses-Section-de-Fonctionnement</td> </tr> <tr> <td>D-F-022-022-01-Dépenses-imprévues</td> <td></td> <td>5686.00-€</td> </tr> <tr> <td>D. F. 014. 739211. 01. HCA. Attribution de compensation</td> <td>5686.00-€</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>APPROUVE la décision modificative n°2020-004 au Budget Principal comme indiquée ci-dessus ;</p> <p>AUTORISE Monsieur le Président à engager toute démarche et à signer tout document afférent à la délibération ;</p> <p>INSCRIT au budget les crédits correspondants.</p>		Imputation	Crédits-Ouverts	Crédits-réduits	Dépenses-Section-de-Fonctionnement			D-F-022-022-01-Dépenses-imprévues		5686.00-€	D. F. 014. 739211. 01. HCA. Attribution de compensation	5686.00-€																															
Imputation	Crédits-Ouverts	Crédits-réduits																																										
Dépenses-Section-de-Fonctionnement																																												
D-F-022-022-01-Dépenses-imprévues		5686.00-€																																										
D. F. 014. 739211. 01. HCA. Attribution de compensation	5686.00-€																																											
9	FINANCES – Ouverture de crédits anticipée n°01 en section d'investissement du Budget Principal	POUR : 31 CONTRE : 7 ABSTENTION : 4																																										
	<p>AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses suivantes sur le Budget Principal, à savoir :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>OPERATION</th> <th>FONCTION</th> <th>LIBELLE</th> <th>MONTANT TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>37. MA PORTETS</td> <td>64. Crèches et garderies</td> <td>ELECTROMENAGER</td> <td>1 500,00</td> </tr> <tr> <td>50. ACHAT MATERIELS ET EQUIPEMENTS</td> <td>020. Administration générale de la collectivité</td> <td>Divers matériel et mobilier</td> <td>5 000,00</td> </tr> <tr> <td>65. DOCS URBANISME CMNES DU GFP</td> <td>020. Administration générale de la collectivité</td> <td></td> <td>2 000,00</td> </tr> <tr> <td>81. PARC INFORMATIQUE</td> <td>020. Administration générale de la collectivité</td> <td></td> <td>5 000,00</td> </tr> <tr> <td>83. ENTREES DE BOURG</td> <td>823. Espaces verts urbains</td> <td></td> <td>4 500,00</td> </tr> <tr> <td>87. TOURISME</td> <td>95. Aides au tourisme</td> <td>étude activité récréative et de Loisirs + signalétique ORTERRA</td> <td>13 500,00</td> </tr> <tr> <td>94. SOUTIEN ECONOMIQUES</td> <td>90. Interventions économiques</td> <td>ACP</td> <td>5 000,00</td> </tr> <tr> <td>101. AIRE DE COURVOITURAGE</td> <td>816. Autres réseaux et services divers</td> <td>Cérons-ILLATS</td> <td>54 000,00</td> </tr> <tr> <td>64. ACQUISITION FONCIERE</td> <td>020. Administration générale de la collectivité</td> <td>Achat parcelle Xavier Moreau - Podensac</td> <td>216 000,00</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td></td> <td></td> <td>306 500,00</td> </tr> </tbody> </table> <p>DIT que ces crédits seront repris au Budget Primitif 2021.</p>		OPERATION	FONCTION	LIBELLE	MONTANT TTC	37. MA PORTETS	64. Crèches et garderies	ELECTROMENAGER	1 500,00	50. ACHAT MATERIELS ET EQUIPEMENTS	020. Administration générale de la collectivité	Divers matériel et mobilier	5 000,00	65. DOCS URBANISME CMNES DU GFP	020. Administration générale de la collectivité		2 000,00	81. PARC INFORMATIQUE	020. Administration générale de la collectivité		5 000,00	83. ENTREES DE BOURG	823. Espaces verts urbains		4 500,00	87. TOURISME	95. Aides au tourisme	étude activité récréative et de Loisirs + signalétique ORTERRA	13 500,00	94. SOUTIEN ECONOMIQUES	90. Interventions économiques	ACP	5 000,00	101. AIRE DE COURVOITURAGE	816. Autres réseaux et services divers	Cérons-ILLATS	54 000,00	64. ACQUISITION FONCIERE	020. Administration générale de la collectivité	Achat parcelle Xavier Moreau - Podensac	216 000,00	TOTAL	
OPERATION	FONCTION	LIBELLE	MONTANT TTC																																									
37. MA PORTETS	64. Crèches et garderies	ELECTROMENAGER	1 500,00																																									
50. ACHAT MATERIELS ET EQUIPEMENTS	020. Administration générale de la collectivité	Divers matériel et mobilier	5 000,00																																									
65. DOCS URBANISME CMNES DU GFP	020. Administration générale de la collectivité		2 000,00																																									
81. PARC INFORMATIQUE	020. Administration générale de la collectivité		5 000,00																																									
83. ENTREES DE BOURG	823. Espaces verts urbains		4 500,00																																									
87. TOURISME	95. Aides au tourisme	étude activité récréative et de Loisirs + signalétique ORTERRA	13 500,00																																									
94. SOUTIEN ECONOMIQUES	90. Interventions économiques	ACP	5 000,00																																									
101. AIRE DE COURVOITURAGE	816. Autres réseaux et services divers	Cérons-ILLATS	54 000,00																																									
64. ACQUISITION FONCIERE	020. Administration générale de la collectivité	Achat parcelle Xavier Moreau - Podensac	216 000,00																																									
TOTAL			306 500,00																																									
10	FINANCES – Ouverture de crédits anticipée n°01 en section d'investissement du Budget Annexe Ordures Ménagères Podensac	POUR : 38 CONTRE : 0 ABSTENTION : 4																																										
	<p>AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses suivantes, sur le Budget Annexe Ordures Ménagères de Podensac à savoir :</p> <p>Opération 90010 Budget Annexe Podensac – bacs à puces – article 2154 - 5 100 euros TTC</p> <p>DIT que ces crédits seront repris au budget primitif 2021.</p>																																											

11	<p>FINANCES – Ouverture de crédits anticipée n°01 en section d'investissement du Budget Annexe GEMAPI</p> <p>AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses suivantes, sur le Budget Annexe GEMAPI à savoir :</p> <table border="1" data-bbox="395 235 1217 683"> <thead> <tr> <th>OPERATION</th> <th>FONCTION</th> <th>ARTICLE</th> <th>LIBELLE</th> <th>MONTANT TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>100. BERGE DE GARONNE</td> <td>831</td> <td>2031. Frais d'études</td> <td>Phase PRO de SOCAMA</td> <td>5 797,50 €</td> </tr> <tr> <td>100. BERGE DE GARONNE</td> <td>831</td> <td>2031. Frais d'études</td> <td>Phase ACT de SOCAMA</td> <td>3 570,00 €</td> </tr> <tr> <td>100. BERGE DE GARONNE</td> <td>831</td> <td>2031. Frais d'études</td> <td>Etude géotechnique ALIOS</td> <td>10 674,00 €</td> </tr> <tr> <td>200. ETUDE DE DANGER DIGUES GARONNE</td> <td>831</td> <td>2031. Frais d'études</td> <td>Prix R10 et R20 des EDD des digues de Barsac et de Preignac</td> <td>16 200,00 €</td> </tr> <tr> <td>200. ETUDE DE DANGER DIGUES GARONNE</td> <td>831</td> <td>2031. Frais d'études</td> <td>Levés topographiques</td> <td>400,00 €</td> </tr> <tr> <td>400. ETUDE DIAGNOSTIC BARRAGE LAROMET</td> <td>831</td> <td>2031. Frais d'études</td> <td>Diagnostic de Laromet ARTELIA</td> <td>13 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>49 641,50 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>DIT que ces crédits seront repris au budget primitif 2021.</p>	OPERATION	FONCTION	ARTICLE	LIBELLE	MONTANT TTC	100. BERGE DE GARONNE	831	2031. Frais d'études	Phase PRO de SOCAMA	5 797,50 €	100. BERGE DE GARONNE	831	2031. Frais d'études	Phase ACT de SOCAMA	3 570,00 €	100. BERGE DE GARONNE	831	2031. Frais d'études	Etude géotechnique ALIOS	10 674,00 €	200. ETUDE DE DANGER DIGUES GARONNE	831	2031. Frais d'études	Prix R10 et R20 des EDD des digues de Barsac et de Preignac	16 200,00 €	200. ETUDE DE DANGER DIGUES GARONNE	831	2031. Frais d'études	Levés topographiques	400,00 €	400. ETUDE DIAGNOSTIC BARRAGE LAROMET	831	2031. Frais d'études	Diagnostic de Laromet ARTELIA	13 000,00 €	TOTAL				49 641,50 €	UNANIMITE
OPERATION	FONCTION	ARTICLE	LIBELLE	MONTANT TTC																																						
100. BERGE DE GARONNE	831	2031. Frais d'études	Phase PRO de SOCAMA	5 797,50 €																																						
100. BERGE DE GARONNE	831	2031. Frais d'études	Phase ACT de SOCAMA	3 570,00 €																																						
100. BERGE DE GARONNE	831	2031. Frais d'études	Etude géotechnique ALIOS	10 674,00 €																																						
200. ETUDE DE DANGER DIGUES GARONNE	831	2031. Frais d'études	Prix R10 et R20 des EDD des digues de Barsac et de Preignac	16 200,00 €																																						
200. ETUDE DE DANGER DIGUES GARONNE	831	2031. Frais d'études	Levés topographiques	400,00 €																																						
400. ETUDE DIAGNOSTIC BARRAGE LAROMET	831	2031. Frais d'études	Diagnostic de Laromet ARTELIA	13 000,00 €																																						
TOTAL				49 641,50 €																																						
12	<p>FINANCES – Ouverture de crédits anticipée n°01 en section d'investissement du Budget Annexe Zones d'Activités Economiques</p> <p>AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses suivantes sur le budget annexe Zones d'Activités, à savoir :</p> <table border="1" data-bbox="395 913 1273 1142"> <thead> <tr> <th>OPERATION</th> <th>FONCTION</th> <th>Libelle</th> <th>MONTANT TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>100. ZONE PAYS DE PODENSAC</td> <td>90-actions économiques</td> <td>Signalétique</td> <td>3000,00 €</td> </tr> <tr> <td>200. ZONE LE PIASTRE</td> <td>90-actions économiques</td> <td>Signalétique</td> <td>3000,00 €</td> </tr> <tr> <td>300. ZONE DE BOISSON</td> <td>90-actions économiques</td> <td>Signalétique</td> <td>3000,00 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td></td> <td></td> <td>9000,00 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>DIT que ces crédits seront repris au budget primitif 2021.</p>	OPERATION	FONCTION	Libelle	MONTANT TTC	100. ZONE PAYS DE PODENSAC	90-actions économiques	Signalétique	3000,00 €	200. ZONE LE PIASTRE	90-actions économiques	Signalétique	3000,00 €	300. ZONE DE BOISSON	90-actions économiques	Signalétique	3000,00 €	TOTAL			9000,00 €	UNANIMITE																				
OPERATION	FONCTION	Libelle	MONTANT TTC																																							
100. ZONE PAYS DE PODENSAC	90-actions économiques	Signalétique	3000,00 €																																							
200. ZONE LE PIASTRE	90-actions économiques	Signalétique	3000,00 €																																							
300. ZONE DE BOISSON	90-actions économiques	Signalétique	3000,00 €																																							
TOTAL			9000,00 €																																							
13	<p>RESSOURCES HUMAINES – Autorisation de recourir aux contrats d'accroissement d'activité pour le service technique et le service prévention et gestion des déchets</p> <p>ADOPTÉ la proposition de Monsieur le Président de créer ces 4 emplois d'accroissement temporaire d'activité ;</p> <p>MODIFIE le tableau des emplois ;</p> <p>DECIDE que les dispositions de la délibération prendront effet pour les contrats conclus après le 1^{er} janvier 2021 ;</p> <p>DIT que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Principal 2021 ;</p>	UNANIMITE																																								
14	<p>RESSOURCES HUMAINES – Mise à disposition d'agents par la commune de Virelade au profit de la Communauté de communes</p> <p>AUTORISE Monsieur le Président à signer lesdites conventions de mise à disposition au profit de la Communauté de communes Convergence Garonne annexées à la délibération avec la commune de Virelade et toutes pièces y afférentes ;</p> <p>INSCRIT au budget 2021 les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges s'y rapportant.</p>	UNANIMITE																																								
15	<p>RESSOURCES HUMAINES – Renouvellement de la mise à disposition d'un agent de la commune de Cadillac au profit de la Communauté de communes</p> <p>AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention de mise à disposition au profit de la Communauté de communes Convergence Garonne annexée à la délibération et toutes pièces y afférentes ;</p> <p>INSCRIT au budget 2021 les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges s'y rapportant à rembourser à la commune de Cadillac.</p>	UNANIMITE																																								

16	<p>SPANC – Demande d'adhésion au SIEA des 2 Rives pour l'assainissement non-collectif pour la commune d'Escoussans</p> <p>ADHERE au SIEA des 2 Rives pour le périmètre de la commune d'Escoussans ;</p> <p>DEMANDE la modification des statuts du syndicat afin de permettre l'adhésion de la Communauté de communes en représentation-substitution de la commune d'Escoussans pour l'exercice de la compétence assainissement non collectif ;</p> <p>DEMANDE au SIEA des 2 Rives de bien vouloir délibérer dans ce sens ;</p> <p>AUTORISE Monsieur le Président à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>	UNANIMITE
17	<p>ELECTION – Election d'un représentant supplémentaire au Conseil d'Administration de l'association « Route des vins en Graves et Sauternes »</p> <p>DESIGNE en tant que troisième titulaire pour siéger au Conseil d'Administration de l'association « Route des vins de Bordeaux en Graves et Sauternes » pour une durée de 3 ans : <u>Fabrice REYNAUD</u></p> <p>AUTORISE Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exercice de la délibération.</p>	UNANIMITE
18	<p>VOIRIE – Programme voirie communautaire 2020 – demande de subvention au Département de la Gironde</p> <p>AUTORISE Monsieur le Président à déposer le dossier de subvention auprès du département de la Gironde au titre des Travaux sur Voirie Intercommunale.</p>	UNANIMITE

<p>Procès-verbal du conseil communautaire du 16 décembre 2020</p> <p>Les demandes de rectifications seront portées au procès-verbal du Conseil communautaire du 20/01/2021.</p>	UNANIMITE
--	-----------

Questions orales	<p>Intervention de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -M. Bruno GARABOS, élu de Loupiac, souhaite que les communes soient aidées quant au suivi des travaux sur leur territoire. -M. Alain QUEYRENS, Vice-président en charge de l'Urbanisme, lui rappelle que cette responsabilité est de l'autorité du maire. -M. Thomas FILLIATRE,, Vice-président en charge du tourisme, rappelle que le SDEEG offre des services dans le domaine. <p>-M. Vincent JOINEAU, maire de Rions, souligne que le maire à la possibilité de bloquer des travaux s'il constate une non-conformité. Par ailleurs, il souhaite que les élus puissent aller à la rencontre des agents de la CDC.</p> <p>-M. Dominique CLAVIER, Vice-président, à la suite de la question de M. Michel Garat, fait le point quant à l'avancée de l'audit financier commandé par la CDC au Conseil Départemental. Il revient très précisément sur les détails de cette opération et rappelle que dès réception des informations fournies par le CD, elles seront transmises aux élus et étudiées en commission des finances.</p>
------------------	---

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h15.

Fait à Podensac,

Le Président,



Jocelyn DORÉ